

La cathédrale Saint-Joseph (1888-1897).

Autre contribution du travail des forçats, la construction d'édifices religieux en Brousse, l'église de Bourail en 1877, celle de Païta en 1886, à Nouméa la cathédrale et le temple protestant. Ces travaux sont réalisés au compte du service local, la séparation de l'Église et de l'État n'étant pas encore effective. La dépêche ministérielle du 7 mars 1885 autorise en effet : *"... exceptionnellement à mettre gratuitement à la disposition du service local la main d'œuvre pénale pour la construction d'une église catholique et d'un temple protestant."*

Un arrêté du 4 novembre 1887 affecte à titre gratuit un terrain de 99 ares 40 centiares pour la construction d'une église catholique et d'un presbytère au lieu dit Cap Horn. Ironie de l'histoire, ce terrain est limité au nord : *"... par une rue projetée séparant ledit terrain de l'hôtel du directeur de l'Administration pénitentiaire et de la propriété de la loge maçonnique..."* !

Suit l'arrêté du 14 février 1888 qui entérine l'utilisation gratuite de la main d'œuvre pénale et la pose de première pierre le 8 avril 1888.

Les condamnés sont dirigés par le piqueur Armand du service des travaux de l'Administration pénitentiaire, sous la férule du R.P. Pionnier et assisté par le R.P. Vigouroux pour la charpente en bois et la voûte. En janvier 1889, le presbytère est achevé et des ateliers y sont installés pendant la durée de travaux.



Les travaux de la cathédrale, *circa* 1889, cliché Léon Devambez (détail) A.N.C. De droite à gauche, le chantier de la cathédrale, le presbytère pratiquement achevé, l'école des garçons (actuelle Frédéric Surleau) et sur la colline, la loge maçonnique.

La bénédiction a lieu le 26 octobre 1890 par le RP. Montrouzier et, le 1^{er} novembre suivant, un premier service y est célébré par Mgr Fraysse pour l'inauguration officielle alors que les travaux ne sont pas encore terminés. Enfin, l'église est consacrée par Monseigneur Fraysse, entouré par les évêques de Wellington, de Christchurch et des Fidji, le 16 juin 1894.

Il reste alors à terminer les balustrades en pierres qui couronnent les deux clochers de la façade ouest dont on a décidé de supprimer les flèches prévues sur le plan initial. En 1893, une concession de 4800 journées de main d'œuvre pénale est accordée pour l'achèvement des travaux de la cathédrale qui se poursuivent jusqu'en 1897.



La cathédrale Saint-Joseph avant 1901, cliché Charles Nething, A.N.C. La statue de Jeanne d'Arc posée en juillet 1901, n'apparaît pas sur l'esplanade entre le transept sud et l'entrée principale ; le chœur est orienté à l'est comme le veut la tradition, l'ensemble est bâti sur le plan d'une croix latine et fait 56 m de long, sur 12 m de large à l'intérieur pour la nef et le chœur et 36 m pour le transept ; la façade fait 16 m de large et les deux tours 24 m 60. Sur ce cliché, les 4 horloges prévues ne sont pas encore posées, elles le seront en 1912.

© José BARBANÇON